

Liste des emplois occupés par les diplômé·e·s à différents stades : à l'issue immédiate du diplôme (seules les formations ouvertes à l'alternance sont concernées), 6 mois après le diplôme (en décembre de l'année universitaire n+1) et 30 mois après le diplôme (en décembre de l'année universitaire n+3)

Plusieurs promotions sont cumulées : promotions 2014, 2015 et 2016 pour le stade 30 mois - promotions 2016, 2017 et 2018 pour le stade 6 mois - promotions 2017, 2018 et 2019 pour le stade 0 mois.

Pour le stade 30 mois, les emplois des diplômé·e·s n'ayant ni poursuivi ni repris d'études au cours des trois années universitaires ayant suivi l'obtention du diplôme sont signalés en gras et les emplois des diplômé·e·s ayant poursuivi ou repris des études au moins une année sur les trois années ayant suivi l'obtention du diplôme sont signalés en italique. Pour les stades 0 mois et 6 mois, les emplois des diplômé·e·s en études sous contrat de travail sont signalés en italique et les autres sont signalés en gras. Quel que soit le stade de l'emploi, les services civiques ne sont pas inclus.

Stade emploi*	Intitulé de l'emploi*	Ancienneté sur le poste*	Type d'emploi / de contrat	Catégorie socioprofessionnelle*	Type d'employeur*	Activité économique de l'employeur / de l'entreprise*	Région	Temps de travail
30 mois	Professeur·e d'arts appliqués en lycée professionnel	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Auvergne-Rhône-Alpes	plein
30 mois	Professeur·e d'arts appliqués et cultures artistiques	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Ile-de-France	plein
30 mois	Professeur·e d'arts appliqués et cultures artistiques	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	PACA	plein
30 mois	Professeur·e d'arts appliqués et cultures artistiques en lycée professionnel	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Ile-de-France	plein
30 mois	Professeur·e d'arts appliqués et cultures artistiques en lycée professionnel	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	PACA	plein
30 mois	Professeur·e de lycée professionnel	39 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Nouvelle Aquitaine	plein
30 mois	Professeur·e de lycée professionnel en arts appliqués	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Nouvelle Aquitaine	plein
30 mois	Professeur·e de lycée professionnel en arts appliqués option design	39 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Auvergne-Rhône-Alpes	plein

* Voir définitions et précisions en fin de document

Stade emploi*	Intitulé de l'emploi*	Ancienneté sur le poste*	Type d'emploi / de contrat	Catégorie socioprofessionnelle*	Type d'employeur*	Activité économique de l'employeur / de l'entreprise*	Région	Temps de travail
30 mois	Professeur-e de merchandising visuel en lycée professionnel	27 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Occitanie	plein
30 mois	<i>Technicien-ne ski (Skiman)</i>	2 mois	Contrat de professionnalisation	Employés	Entreprise privée	Commerce	Auvergne-Rhône-Alpes	plein
6 mois	Professeur-e certifié-e d'arts appliqués option design	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	PACA	plein
6 mois	Professeur-e d'arts appliqués	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Ile-de-France	plein
6 mois	Professeur-e d'arts appliqués	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	<i>n.r.</i>	<i>n.r.</i>
6 mois	Professeur-e d'arts appliqués en lycée professionnel	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	PACA	plein
6 mois	Professeur-e d'arts appliqués en lycée professionnel	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Occitanie	plein
6 mois	Professeur-e d'arts appliqués et cultures artistiques en lycée professionnel	15 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	PACA	plein
6 mois	Professeur-e en tapisserie d'ameublement	3 mois	Fonctionnaire	Catégorie A de la fonction publique	Etat, établissement public national (hors EPIC)	Enseignement	Occitanie	plein

* Voir définitions et précisions en fin de document

➤ Définitions et précisions :

Variables du répertoire :

« **Stade emploi** » :

Il s'agit du stade auquel l'emploi est occupé, à savoir :

- ✓ « **0 mois** » : à l'issue immédiate du diplôme (seules les formations ouvertes à l'alternance font l'objet d'une enquête permettant de connaître la situation à ce stade)
- ✓ « **6 mois** » : au 1^{er} décembre de l'année universitaire n+1 (6 mois après le diplôme)
- ✓ « **30 mois** » : au 1^{er} décembre de l'année universitaire n+3 (30 mois après le diplôme)

« **Intitulé de l'emploi** » :

Pour le stade 30 mois, les emplois des diplômé·e·s n'ayant ni poursuivi ni repris d'études au cours des trois années universitaires ayant suivi l'obtention du diplôme sont signalés en gras et les emplois des diplômé·e·s ayant poursuivi ou repris des études au moins une année sur les trois années ayant suivi l'obtention du diplôme sont signalés en italique. Pour les stades 0 mois et 6 mois, les emplois des diplômé·e·s en études sous contrat de travail sont signalés en italique et les autres sont signalés en gras.

« **Ancienneté sur le poste** » :

Il s'agit du nombre de mois ou d'années depuis lequel l'emploi est occupé.

« **Catégorie socioprofessionnelle** » :

Pour les personnes exerçant dans la fonction publique, c'est la catégorie d'exercice (A, B ou C) qui est ici précisée. Pour les autres, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle telle qu'entendue au sens de la nomenclature des PCS de l'INSEE. Conformément à cette nomenclature, les professions libérales sont classées dans la catégorie « Cadres et professions intellectuelles supérieures ».

« **Type d'employeur** » :

L'item « **Pas d'employeur** » correspond aux cas des non salarié·e·s (professions libérales, indépendants, chefs d'entreprise, autoentrepreneurs).

« **Activité économique de l'employeur / de l'entreprise** » :

Il s'agit du secteur d'activité de l'employeur ou de l'entreprise selon la nomenclature NAF de l'INSEE. Une différence est cependant à noter par rapport à cette nomenclature : le secteur « Activités juridiques et comptables » est dissocié de la catégorie dans laquelle il est normalement inclus (« Activités spécialisées, scientifiques et techniques »).

Abréviations utilisées :

« **n.c.** » : non connu (donnée non recueillie dans l'enquête)

« **n.r.** » : non renseigné (donnée non renseignée par l'enquêté·e)

➤ Méthodologie :

Source : Enquêtes réalisées auprès des diplômé·e·s, à l'issue immédiate du diplôme (*promotions 2017, 2018, 2019 des formations ouvertes à l'alternance*), 6 mois après (*promotions 2016, 2017, 2018*) et 30 mois après (*promotions 2014, 2015, 2016*), par l'Observatoire de la Vie et de l'Insertion Etudiantes (OVIE) de l'université de Nîmes. Champ des enquêtes : diplômé·e·s de licence professionnelle et de master. Moyen : mails, envois postaux et relances téléphoniques.

N.B. : Les emplois listés sont uniquement ceux des diplômé·e·s ayant répondu à ces enquêtes et dont l'emploi a été considéré comme la situation principale.

Contact : ovie@unimes.fr – Pour consulter toutes les données sur le devenir : <https://www.unimes.fr/fr/formations/enquetes-et-donnees-etudiantes/insertion-professionnelle.html>